



le Forum permanent pour l'éducation artistique pose 8 questions sur l'éducation artistique 15 mars 2007

Réponses de Dominique VOYNET candidate des Verts à l'élection présidentielle 2007

Mesdames, Messieurs,

Je tiens tout d'abord à vous féliciter d'avoir su mobiliser et fédérer des acteurs aussi divers que les signataires de votre « manifeste pour une éducation artistique durable et concertée ».

Votre démarche révèle effectivement la précieuse capacité des acteurs de l'éducation et de la culture à s'entendre autour d'enjeux d'intérêt général et elle me semble d'autant plus pertinente, que l'initiative du « plan à cinq ans pour l'Éducation Artistique » engagé par Jack Lang, ministre de l'Éducation nationale et Catherine Tasca, ministre de la Culture en 2000, a connu de sérieuses pannes dans la mandature suivante.

Nous savons pourtant bien qu'en termes d'éducation, la durée et la continuité doivent prévaloir!

Avant de répondre à vos questions, je tiens à vous rappeler les lignes de force de mes propositions sur l'éducation et la culture.

Un projet éducatif ne peut se concevoir sans repenser la place de la jeunesse et l'articulation de l'école avec les autres lieux de formation et les autres partenaires éducatifs ; il faut ouvrir l'école à son environnement. Il faut également prendre en compte la diversité culturelle des enfants présents dans nos écoles. L'école doit être une école de la vie, il faut « apprendre à apprendre » et développer les activités de coopération et de solidarité au détriment des activités de compétition. Je propose de libérer davantage de créativité au sein de l'Éducation nationale en lançant des appels à projet autour de pédagogies innovantes.

L'autre versant de la question est : de quelle culture et de quels savoirs dois-je disposer pour m'épanouir dans la vie ?

Cette question est liée à celle de l'élargissement du socle commun de connaissance et à notre adaptation aux changements du monde que nous constatons. À l'évidence une nouvelle matière s'impose à tous, l'éco-citoyenneté, sans laquelle nos sociétés risquent de s'effondrer ; elle devra s'appuyer sur une meilleure connaissance scientifique et technique dès le plus jeune âge.

L'éducation artistique doit aussi s'imposer ; en passant par une perception émotionnelle et sensorielle, elle développe une relation plus riche entre les hommes, basée sur une meilleure connaissance de soi. Face au métissage de plus en plus présent dans nos écoles, ces apprentissages doivent prendre en compte la diversité des origines et des traditions culturelles des enfants ; la culture est un lieu d'échange dans le respect de l'autre avant d'être un ensemble de compétences.

1. Quelles mesures financières entendez-vous prendre, dès le collectif budgétaire 2007, en faveur de l'éducation artistique et culturelle des jeunes ?

Pour que l'engagement commun des deux ministères ait un sens, l'Éducation nationale et la Culture doivent s'engager à part égale dès la rentrée 2007/2008 et retrouver tout de suite le niveau de 2001/2002.

2. Vous engagez-vous à mettre en oeuvre un plan de généralisation progressive de l'éducation artistique et

culturelle afin que l'ensemble des élèves et des étudiants en bénéficient ? À quelle date souhaitez vous que cet objectif soit atteint ?

Les enjeux sont différents selon les types d'établissements, je pense qu'il est nécessaire d'avoir, dès 2007, une politique volontariste pour l'enseignement primaire et le collège, mais qu'il faudra prendre davantage de temps pour aménager l'enseignement des lycées et de l'université. Je pense que les temps de concertation et d'expérimentation seront nécessaires et utiles et que nous pourrions y consacrer trois années.

3. Quel(s) instrument(s) de pilotage mettez-vous au service de l'éducation artistique et culturelle des jeunes au plan national et au plan régional ?

Lors des débats sur la décentralisation culturelle, au moment où la majorité des partis optaient pour des répartitions strictes (et substitutives) des responsabilités selon les compétences territoriales, où d'autres réfléchissaient à la notion de chef de file..., les Verts proposaient de travailler la mission de service public au travers d'un lieu collectif, formalisé : les « Conférences régionales de la culture », inscrit dans une éventuelle loi organique. Elles seraient le lieu de débat autour de la culture donnant parole aux acteurs et écoute aux collectivités et à l'Etat, et débouchant sur des engagements financiers complémentaires et pluriannuels. L'éducation artistique me paraît être le lieu par excellence où pourrait se croiser l'expertise des différents protagonistes.

4. Comment favoriserez-vous la coopération et la concertation Etat - Collectivités territoriales en matière d'éducation artistique et culturelle ?

Une première année de généralisation de l'éducation artistique a été expérimentée en 2001/2002. Elle a démontré que les Collectivités locales devaient être davantage associées à sa mise en place et au suivi des actions. Il me semble souhaitable de créer des comités de pilotage qui associent les acteurs concernés : pour les écoles, les communes et les inspections concernées, pour les collèges, les départements et l'Inspection d'Académie... Trop de réformes ont été imposées de façon législative, les Verts proposent de conforter et valoriser les expériences de terrain.

5. Afin de donner à l'éducation artistique et culturelle une réalité dans les programmes scolaires, quelles mesures prendrez-vous en faveur d'une nouvelle organisation du temps de l'élève ? Dans le cadre de la mise en oeuvre du « socle commun de connaissances et de compétences » seriez-vous favorable, par exemple, à l'attribution d'un temps hebdomadaire - comportant une part substantielle de pratiques - inscrit dans les emplois du temps des élèves et affecté aux projets d'éducation artistique, culturelle et scientifique, en partenariat avec les artistes et les professionnels de la culture ?

Je pense qu'il faut bien distinguer l'éducation artistique et l'enseignement artistique, la construction d'une ouverture au monde et la maîtrise technique des arts. Dans l'éducation artistique, l'éveil et la découverte sont aussi importants que la pratique. Elle a pour objectif une meilleure connaissance de soi, des autres et du monde, non celle de former des professionnels. Dans ce sens, il me paraît primordial de valoriser cet apprentissage par la rencontre avec des expériences de vies professionnelles, celles d'artistes-pédagogues qui proposent des rythmes de travail différents. Il faut que l'emploi du temps des élèves accorde une vraie place à ces disciplines, mais il faut éviter de le figer.

6. Considérez-vous les heures d'intervention des artistes à l'école dans le cadre des dispositifs partenariaux Education nationale/Culture/Collectivités territoriales comme un travail artistique, relevant de contrats spécifiques, et non comme un « enseignement » ? Prônez-vous une mesure législative pour contraindre - s'ils ne parvenaient pas à un accord - les partenaires sociaux à respecter cette spécificité du travail artistique ?

Sur ce sujet, les Verts ont pris une position sans ambiguïté, ils considèrent que le travail de transmission des artistes doit être pris en compte comme le prolongement naturel de leur activité de création. Ces « heures là » doivent compter dans le calcul des heures des intermittents. En créant le Comité de suivi (de la réforme de l'intermittence), Noël Mamère a réussi à engager de nombreux parlementaires dans le combat contre le MEDEF et ses mauvais coups aux intermittents. Avec une vraie majorité, je pense qu'un gouvernement de gauche doit imposer cette mesure.

7. Quelles mesures envisagez-vous pour répondre aux besoins de formation initiale des artistes et des enseignants en matière d'éducation artistique ?

Faut-il des mesures pour tout ? Est-ce vraiment l'enseignement qui est insuffisant ou les valeurs sur lesquelles il a été fondé ?

Les institutions publiques et les politiques doivent redonner leur place aux artistes et enseignants de l'éducation artistique et revaloriser les dispositifs existants. Il me semble que la principale difficulté n'est pas dans la formation, mais dans la manière dont des acteurs essentiels de l'acte éducatif seront motivés et revalorisés.

Il faut passer à d'autres valeurs à travers un partenariat entre le monde artistique et l'associatif basé sur le développement d'une solidarité au sein du milieu artistique et des enseignants.

8. Vous engagez-vous à mettre en oeuvre une véritable diversité des arts dans le cadre scolaire, notamment des arts de la scène et de la représentation (danse, théâtre, cinéma) ?

Oui, encore une fois, à une école ouverte sur la vie.